

2025

PROJET PÉDAGOGIQUE

Ecole municipale de musique
de
Saint-Sébastien-sur-Loire



Saint-Sébastien
sur-Loire

SOMMAIRE

Préambule

Le projet

1 Missions d'enseignement

Parcours initiation

Eveil

Parcours découverte

Parcours études

Pratiques collectives

Pratiques instrumentales

Pratiques vocales

Modules

Evaluation

Parcours projet

2 Missions artistiques et culturelles

Petite enfance

Périscolaire

Groupe ULIS

Diffusion et action artistique

Les COSMICs

Les grands concerts et artistes en résidence

Les auditions

3 Perspectives

La place de la Formation Musicale

Intégration de la Musique Assistée par Ordinateur

Penser la place des adultes dans nos parcours

PRÉAMBULE

Le projet pédagogique de l'école municipale de musique définit les actions et les enseignements proposés, tout en en garantissant la qualité. Il a également pour objectif d'harmoniser et de clarifier les enseignements proposés par l'école, afin de les rendre plus lisibles pour les usagers.

La rédaction de ce projet est issue du travail de réflexion mené par les professeurs au travers des différentes instances de réflexion de l'école et plus particulièrement de la commission pédagogique.

Il tient compte de la politique éducative et culturelle de la Ville, du schéma départemental des enseignements artistiques, ainsi que des textes cadre du ministère de la culture : la Charte de l'enseignement spécialisé en danse, musique et théâtre et le Schéma National d'Orientation Pédagogique.

Par ailleurs, il est un document de référence assurant la capacité de l'établissement à s'adresser notamment aux publics éloignés et empêchés grâce à des actions menées en direction des écoles primaires, des centres sociaux-culturels, les services de la petite enfance de la commune, ainsi que des élèves en situation de handicap. Il répond ainsi à la volonté de la Ville de Saint-Sébastien d'assurer une mixité sociale, socio-éducative et culturelle sur son territoire en garantissant l'accessibilité de ses enseignements à tous les publics, sans discrimination.

LE PROJET

L'équipe pédagogique tient à proposer un projet qui clarifie le fonctionnement de l'école auprès des usagers, des élus et des partenaires. Ce projet est le reflet des expérimentations pédagogiques menées ces dernières années à l'école de musique. C'est ainsi que les frontières entre les différentes disciplines en sont venues à s'estomper peu à peu ; la formation de l'élève est ainsi devenue plus globale.

Cette globalisation des enseignements rend possible la mise en place de projets communs à l'ensemble de l'école, donnant ainsi tout son sens à la volonté de l'équipe de placer la pratique collective au centre des apprentissages.

En contribuant à former les musiciens de demain, l'école de musique souhaite développer l'autonomie des élèves qui franchissent sa porte. Elle aide l'élève à définir son projet, et l'accompagne dans sa réalisation. Lieu de ressource sur son territoire, elle propose également l'accompagnement des pratiques amateurs.

Jouer devant un public est une composante essentielle dans la vie d'un musicien ; cette dimension a donc une place centrale dans l'enseignement dispensé par l'école de musique. Les mises en situation de pratique, d'expression et de création régulièrement proposées, offrent aux élèves un cadre leur permettant de s'épanouir dans leur pratique artistique. Par ailleurs, la présence d'artistes invités dans l'école de musique enrichit l'enseignement en apportant une ouverture culturelle.

Enfin, au-delà de ses missions d'enseignement, l'école de musique est un lieu de vie, de rencontre et de socialisation. Ainsi, la vie de l'école s'articule autour de projets avec des artistes invités tout au long de l'année autour de la musique mais également avec des artistes danseurs, comédiens, plasticiens. Ils sont tantôt des artistes extérieurs, tantôt des professeurs enseignants à l'école de musique.

MISSIONS D'ENSEIGNEMENT

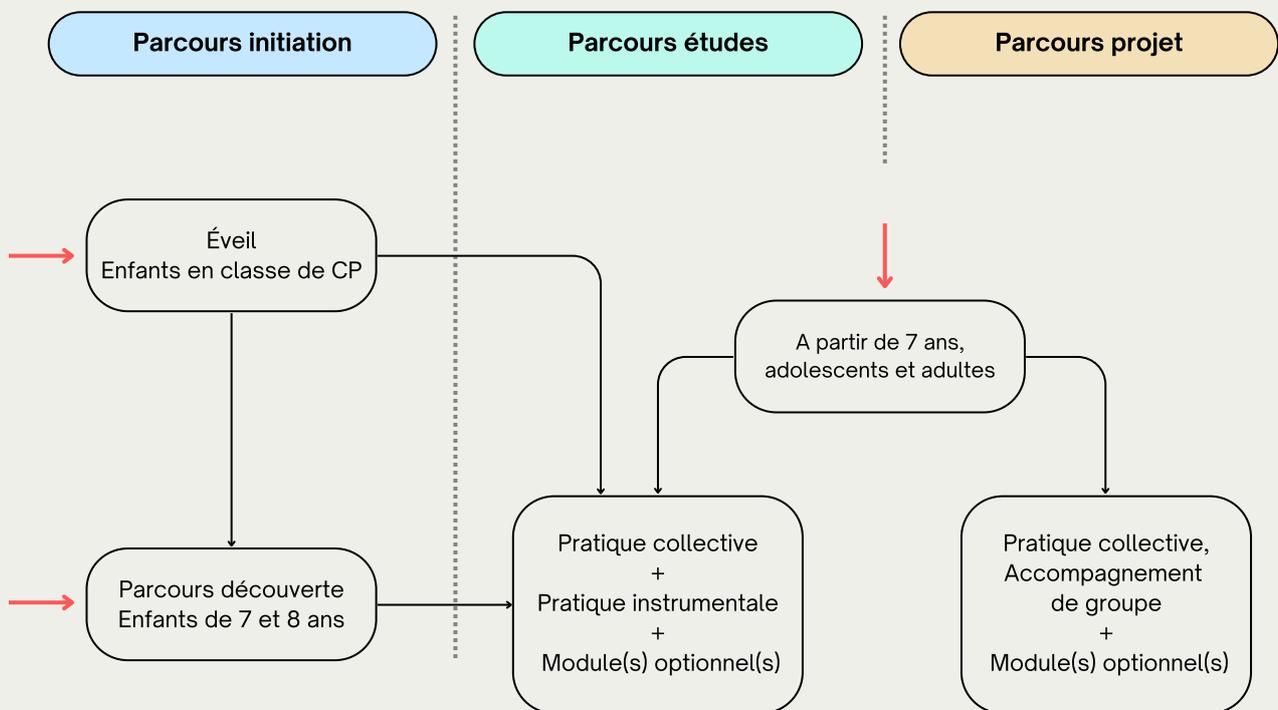
L'école de musique s'adresse à tous types de musiciens, débutants, amateurs et sans distinction d'âge avec une priorité donnée aux enfants lors des inscriptions.

Elle propose un enseignement diversifié, accessible à tous. Pour cela les professeurs suivent régulièrement des formations d'équipe et individuelles pour nourrir leurs enseignements et sur des thématiques telles que les nouvelles pédagogies et technologies, le handicap ...

L'inclusion des personnes en situation de handicap est un axe fort du projet d'établissement depuis 2014. Pour faciliter cette inclusion, un accompagnement personnalisé est mis en place en collaboration étroite avec les familles et les élèves. Les professeurs, soutenus par la référente handicap, adaptent les ateliers, les temps de cours et les parcours pédagogiques en fonction des compétences et des besoins spécifiques de chaque élève. Ces ajustements sont réfléchis et élaborés en tenant compte des demandes des familles et des attentes de l'élève, garantissant ainsi un parcours musical inclusif et épanouissant.

01

Les différents parcours à l'école de musique



PARCOURS INITIATION

Éveil

Ce cours est proposé aux enfants qui entrent en classe de CP. Il permet de familiariser l'enfant avec la musique, le langage et les codes musicaux. Il sensibilise l'enfant aux sons, aux rythmes, à la découverte de sa voix comme outil musical. C'est une entrée dans l'apprentissage musical et une aide au choix futur de son instrument.

Après l'année d'éveil, chaque élève pourra faire une demande d'inscription en cours d'instrument.

Durée du cours : 45 minutes.

Un élève scolarisé au-delà du CP peut s'inscrire au parcours découverte (pour les enfants de 7 et 8 ans), ou directement en parcours études.

Parcours découverte

Ce cours s'adresse aux enfants en classe de CE1 et CE2. Il offre la possibilité de découvrir une quinzaine d'instruments des familles des « cordes », « bois », « cuivres » et « percussions ». Il permet aux futurs instrumentistes d'expérimenter les sensations que peuvent produire les instruments comme les vibrations des lèvres avec les instruments à vents ou du toucher avec les instruments à cordes.

Durée du cours : 1 h, le mercredi à 16 h 30.

PARCOURS ÉTUDES

A partir du CE1, l'apprentissage musical s'organise selon le schéma suivant :

Pratique(s) collective(s)
+
1 cours d'instrument

ou

Pratique(s) collective(s)
+
1 cours d'instrument
+
Module(s) optionnel(s)

La durée des pratiques dépend de l'instrument et du niveau.

Les groupes sont constitués par l'équipe pédagogique en fonction des choix exprimés par l'élève dans la mesure du possible.

PARCOURS ÉTUDES : PRATIQUES COLLECTIVES

La pratique collective est essentielle dans l'apprentissage de la musique et d'un instrument. Elle permet aux élèves d'appliquer leurs connaissances, d'améliorer leur jeu avec les autres et de découvrir des répertoires variés. Elle favorise également la création de liens sociaux et stimule leur motivation.

Les élèves suivent un parcours structuré au sein des pratiques collectives, qui évoluent selon leur progression musicale. Ils participent ainsi à différentes formes d'ensembles tout au long de leur formation, afin de développer progressivement leurs compétences. Inscrits dans ces pratiques en fonction de leur instrument, de leur niveau et des besoins des groupes, ils découvrent un éventail de répertoires et de styles. Les élèves de 2ème année, par exemple, sont inscrits en priorité dans les orchestres. Les souhaits des élèves restent soumis aux avis de l'équipe enseignante.

Tous les ensembles participent aux grands concerts des élèves ainsi qu'aux événements culturels de la ville.

PARCOURS ÉTUDES : PRATIQUES COLLECTIVES

L'atelier 1re année réunit des élèves en première année d'instrument. Ce cours est leur première expérience de jeu collectif. Au travers de l'apprentissage et de la constitution d'un répertoire, il s'agit ici d'apprendre et d'utiliser le langage musical pour jouer ensemble. Les ateliers 1ère année sont co-animés par un professeur d'instrument et un professeur de formation musicale. Chaque atelier est composé par l'équipe enseignante afin que les groupes soient pertinents d'un point de vue musical.

Durée du cours : 1 h 15

Le chant choral s'adresse aux enfants à partir de 7 ans jusqu'à 16 ans. Il est également accessible sans pratique instrumentale. Le cours commence toujours par un échauffement corporel ou par de la relaxation pour la mise en place d'une bonne respiration afin de bien placer la voix. On y apprend des chants selon les thèmes choisis dans l'année pour les concerts de la saison culturelle de l'école (1 ou 2 voix, en canons). Les chants appris correspondent à l'âge et aux capacités vocales des enfants et adolescents. Quelques notions solfégiques sont abordées pendant le cours en fonction des besoins.

Durée du cours : 1 h 15

PARCOURS ÉTUDES : PRATIQUES COLLECTIVES

Les orchestres à vents accueillent les élèves des classes de bois, cuivres et percussions, avec la possibilité d'y intégrer un ou deux pianistes et un bassiste. Grâce à la diversité des instruments, ces orchestres offrent un large répertoire, incluant musique de film, musique classique, musique du monde, et compositions originales.

Trois niveaux :

- Niveau 1 (2e et 3e année d'instrument, 1 h 15)
- Niveau 2 (4e et 5e année d'instrument, 1 h 15)
- Niveau 3 (à partir de la 6e année d'instrument, 1 h 30)

Les orchestres à cordes regroupent les instruments à cordes frottées (violon, alto, violoncelle, contrebasse), accompagnés de piano et percussions. Encadrés par un professeur de formation musicale et un professeur d'instrument, les élèves apprennent à jouer en groupe, à écouter les autres et à travailler sur la découverte de partitions, la technique, et la musicalité.

Trois niveaux :

- Niveau 1 (2e et 3e année d'instrument, 1 h 15)
- Niveau 2 (4e et 5e année d'instrument, 1 h 15)
- Niveau 3 (à partir de la 6e année d'instrument, 1 h 30)

Le big band s'adresse aux adolescents et aux adultes qui ont une bonne maîtrise instrumentale. Il est également accessible aux personnes qui ne sont pas inscrites en cours d'instrument. Le bigband est un grand groupe de musiciens essentiellement composé de cuivres, claviers et percussions qui interprètent des œuvres du répertoire jazz. Il est dirigé et animé par deux professeurs.

Durée du cours : 1 h 30

PARCOURS ÉTUDES : PRATIQUES COLLECTIVES

L'atelier percussions ado/adultes pour adolescents et adultes à partir de 15 ans est ouvert à tous, sans condition de pratique instrumentale préalable. Il n'y a pas de matériel ni d'instrument à acquérir. L'apprentissage est basé sur les percussions traditionnelles de transmission orale (tels que les bateria, la musique africaine mandingue, les rythmes caribéens etc...). Les instruments utilisés sont alors les djembés, les douns, les percussions brésiliennes, les percussions afro-cubaines et autres percussions.

Durée du cours : 1 h 15

L'atelier piano/chant est une des pratiques collectives pour les élèves pianistes de 2e et 3e année. L'objectif du cours est d'aborder les bases de l'accompagnement et de l'improvisation au piano tout en chantant.

Durée du cours : 45 min

L'atelier 6 mains s'adresse aux élèves pianistes enfants à partir de la 4e année. Dans la continuité des autres pratiques collectives, on y apprend à respirer, jouer et conduire des phrases ensemble. On improvise, on joue des pièces de styles variés au piano et aux percussions tonales (marimba, vibraphone, ...).

Durée du cours : 45 min

La musique de chambre s'adresse aux élèves enfants et adultes à partir de la 4e année d'instrument. Ce petit ensemble instrumental sans chef d'orchestre est l'occasion pour les élèves d'expérimenter des formats variés et de développer des compétences essentielles comme l'écoute, la coordination et la communication.

Durée du cours : 45 min

PARCOURS ÉTUDES : PRATIQUES COLLECTIVES

L'ensemble à cordes pincées s'adresse aux élèves des classes de guitare et de harpe, de la 2^e à la 6^{ème} année d'instrument. Cet ensemble peut également accueillir ponctuellement des élèves d'autres disciplines (flûte, chant, violoncelle, etc.) pour interpréter un répertoire varié, incluant des œuvres arrangées pour guitare, harpe et autres instruments.

Animé par deux enseignantes spécialisées en guitare et formation musicale, cet ensemble offre plusieurs opportunités pédagogiques comme le développement des compétences de déchiffrage et d'écoute en ensemble, l'approfondissement des notions de formation musicale et l'enrichissement de la culture musicale avec des éléments d'histoire de la musique.

En outre, cet ensemble permet aux élèves les plus avancés d'assumer un rôle de pédagogues, les aidant à gagner en autonomie dans leur travail et leur progression personnelle.

Durée du cours : 1 h 30

L'ensemble adulte accueille des élèves adultes entre la 2^e et la 6^e année d'instrument. C'est un lieu d'apprentissage du jeu collectif, avec un répertoire varié adapté aux instruments présents.

Durée du cours : 1 h

Le chœur est ouvert à toutes et à tous, quel que soit leur niveau. Il offre une initiation collective à la technique vocale, permettant aux participants d'acquérir les bases essentielles pour chanter en harmonie avec les autres. Ce chœur propose une découverte variée du répertoire, adapté à la diversité des voix et des compétences des chanteurs. Il constitue un excellent moyen d'apprendre à travailler ensemble, d'affiner l'écoute musicale et d'assimiler les techniques vocales de manière ludique et conviviale.

Durée du cours: 1h30

PARCOURS ÉTUDES : PRATIQUES COLLECTIVES

Les ateliers de technique vocale, cours à partir de 16 ans et limité à 8 participants, est destinée à initier ou perfectionner les chanteurs dans la pratique du chant. Ces ateliers sont adaptés aux membres des chœurs existants sur la commune, mais aussi à toute personne désireuse d'améliorer sa technique vocale. L'objectif principal est d'acquérir les fondamentaux nécessaires pour chanter avec aisance et plaisir, que ce soit en solo ou au sein d'un chœur. Les participants travailleront sur des éléments clés tels que la respiration, le soutien vocal, la gestion du son et l'intonation, afin de gagner en autonomie et de renforcer leur confort vocal. Ce travail technique, en plus d'améliorer la performance individuelle, peut également permettre aux chanteurs de devenir des « Pilier de Pupitre » dans les chorales locales, en apportant stabilité et harmonie au sein de l'ensemble vocal.

Durée du cours: 1h

L'ensemble vocal féminin, limité à 8 participantes, est destiné aux adultes ayant déjà reçu des cours de technique vocale, possédant une expérience en ensemble vocal ou en chœur, et étant à l'aise avec la lecture de partition. Ce groupe se concentre sur l'interprétation de répertoires a cappella à deux ou trois voix, ainsi que sur des pièces accompagnées de quelques instruments. L'objectif est de perfectionner la technique vocale dans un cadre collectif, tout en explorant des œuvres adaptées à la voix féminine. Ce cours permet aux participantes de développer leur autonomie vocale, d'améliorer leur écoute et leur harmonisation tout en affinant leur technique pour chanter avec aisance et plaisir.

Durée du cours : 1h30.

PARCOURS ÉTUDES : PRATIQUES COLLECTIVES

Les ateliers musiques actuelles juniors, pour les élèves en 2e et 3e année d'instrument en musiques actuelles, sont la première expérience de jeu collectif dans un groupe constitué d'instruments amplifiés. Au travers de l'apprentissage et de la constitution d'un répertoire, il s'agit d'apprendre à utiliser le langage musical pour jouer ensemble. Ces ateliers peuvent être co-animés par un professeur d'instrument et un professeur de formation musicale.

Durée du cours : 1 h

Les ateliers musiques actuelles destinés aux élèves à partir de la 4e année d'instrument, ces ateliers permettent d'expérimenter le jeu en groupe autour d'un répertoire de musiques actuelles amplifiées. Les élèves apprennent à s'intégrer dans un groupe, à gérer le volume de leur instrument, et à aborder des notions de sonorisation.

Durée du cours : 1 h

Les ateliers jazz s'adressent aux élèves à partir de la 4e année d'instrument ou à des musiciens autonomes sur leur instrument désireux d'aborder ou d'approfondir le répertoire jazz: Standards, Bossa-nova, Balades, Be-Bop, Blues, etc.

On y aborde l'improvisation, le jeu en groupe et l'accompagnement des autres musiciens. On consacre également une place à l'histoire du jazz et à l'harmonie.

Durée du cours : 1 h 15

Les ateliers Ampli'coustic, pour les élèves ado / adultes à partir de la 4e année d'instrument, sont issus d'une volonté de réunir les instruments acoustiques et amplifiés sur le répertoire des musiques actuelles ou sur le répertoire des musiques de style « classique ». Les élèves apprennent à jouer sans partition, à noter une grille d'accord ou une phrase musicale, à se repérer dans une grille d'accord ou à l'oreille, à improviser, à interpréter un morceau, à jouer amplifié, à adapter le volume au groupe et se placer devant un micro.

Durée du cours : 1 h 30

PARCOURS ÉTUDES : PRATIQUES INSTRUMENTALES

La formation instrumentale se déroule en cours individuels ou collectifs, selon les classes et le niveau de l'élève. La durée des cours individuels est de 30 minutes, mais peut être prolongée de manière temporaire à 45 minutes en fonction du projet et de la motivation de l'élève, sur avis de l'équipe pédagogique et des coordinateurs.

L'apprentissage instrumental vise à développer plusieurs compétences clés. Il s'agit d'abord de maîtriser la technique propre à l'instrument et d'améliorer la coordination et la précision. L'équipe pédagogique met particulièrement l'accent sur l'oralité, en travaillant le développement de l'oreille musicale et l'écoute active, essentiels pour lire, interpréter et jouer avec justesse. L'apprentissage du langage écrit, notamment la lecture des partitions, joue également un rôle fondamental. Il permet à l'élève de déchiffrer et de comprendre la structure de la musique, d'accéder à différents répertoires et de s'immerger dans des œuvres complexes avec plus d'indépendance. En aidant l'élève à explorer différents styles et à exprimer sa créativité, l'équipe l'accompagne vers davantage de liberté dans son interprétation. Enfin, jouer en groupe et acquérir de l'autonomie renforcent la créativité, tandis que la régularité assure des progrès constants, tout en favorisant l'épanouissement personnel et le plaisir de jouer.

Les bois : Clarinette, flûte traversière, hautbois, saxophone.

Les cuivres : trompette, trombone, tuba.

Les cordes : violon, alto, violoncelle, contrebasse, guitare classique, guitare jazz, guitare électrique, guitare basse, harpe.

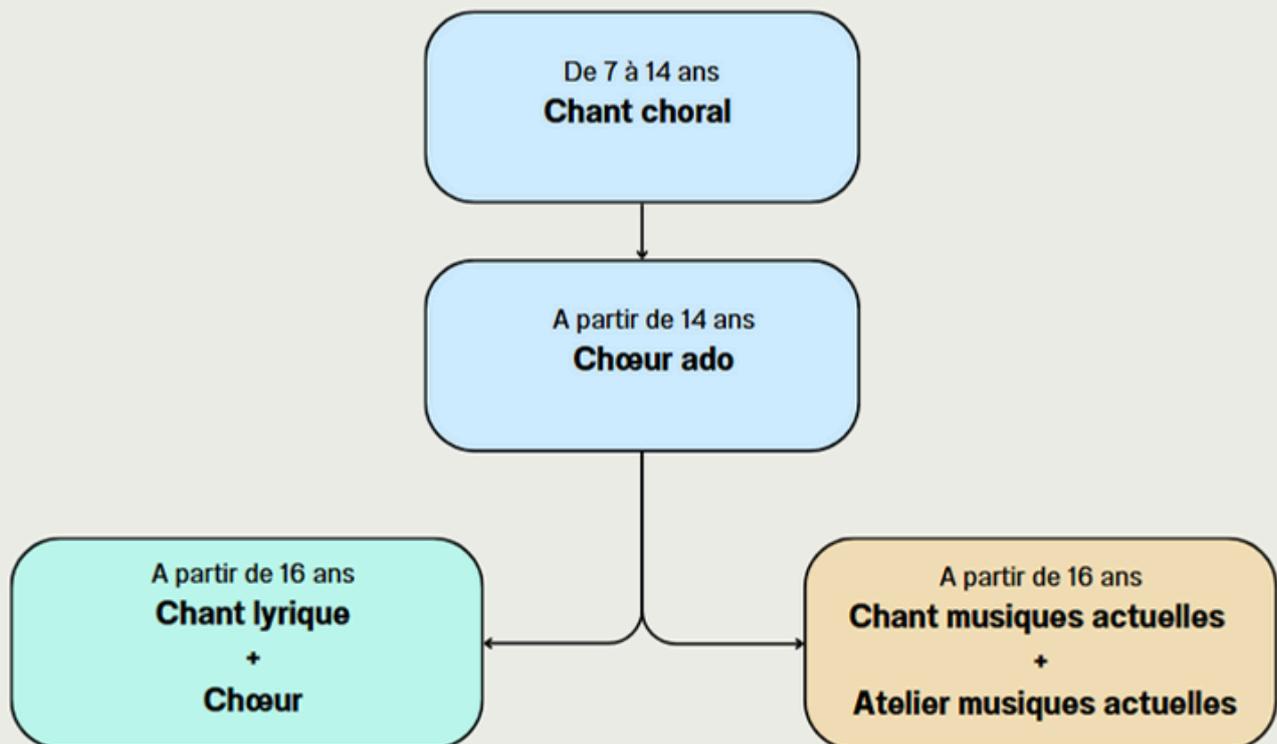
Les percussions et claviers : percussions et batterie, batterie, piano, clavier.

Parcours chant : chant choral, chœur ado, chant lyrique, chant musiques actuelles amplifiées.

PARCOURS ÉTUDES : PRATIQUES VOCALES

Le parcours chant s'adresse aux élèves ayant un projet personnel autour de la pratique vocale. Les élèves sont inscrits dans une pratique collective selon leur niveau et les besoins de chaque ensemble à partir de l'année d'entrée en chant lyrique ou chant musiques actuelles amplifiées.

Parcours chant



Le chant choral s'adresse aux enfants à partir de 7 ans jusqu'à 14 ans, en grand groupe. Il est également accessible sans pratique instrumentale.

Le cours commence toujours par un échauffement corporel ou par de la relaxation pour la mise en place d'une bonne respiration afin de bien placer la voix. On y apprend des chants selon les thèmes choisis dans l'année pour les concerts de la saison culturelle de l'école (1 ou 2 voix, en canons). Les chants appris correspondent à l'âge et aux capacités vocales des enfants et adolescents. Quelques notions solfégiques sont abordées pendant le cours en fonction des besoins.

Durée du cours : 1 h 15

Le chœur ado s'adresse aux élèves de 14 à 16 ans, une période marquée par la mue de la voix. L'objectif est d'accompagner les jeunes chanteurs dans cette évolution vocale tout en leur offrant une découverte du chant lyrique et des musiques actuelles. Ce cours se concentre sur la respiration et le soutien vocal, essentiels pour une technique solide. Il permet également d'expérimenter divers styles musicaux, du chant lyrique aux musiques actuelles, afin d'élargir leur répertoire vocal. L'accent est mis sur l'écoute et l'harmonisation, en favorisant la polyphonie et le chant en ensemble pour affiner l'oreille musicale.

Durée du cours: 1h

Le chant lyrique proposé à l'école permet un approfondissement technique personnalisé, adapté aux besoins spécifiques de chaque élève. Il peut se dérouler en séance individuelle (30 minutes), en binôme (45 minutes) ou, selon les besoins, en trinôme. L'objectif principal est de travailler la technique vocale en profondeur, notamment la gestion de la respiration, l'articulation, la projection du son et l'interprétation. Ce travail technique, essentiel pour aborder sereinement les parties solistes dans le répertoire lyrique, permet aux chanteurs de se préparer à interpréter des airs classiques avec aisance et maîtrise de leur voix.

Durée du cours: 30 minutes en cours individuel ou semi-collectif

Le chant musiques actuelles amplifiées, à partir de 16 ans, a pour objectif d'apprendre à l'élève à comprendre le fonctionnement de sa voix afin de développer sa personnalité musicale à travers le répertoire des musiques « actuelles », ceci sans parti pris esthétique.

On y aborde la technique vocale (souffle, timbres, registres, placement, résonateurs...) ainsi que les éléments plus spécifiques aux musiques actuelles : maîtriser le son de sa voix amplifiée (le micro, quel type, l'environnement matériel, sonorisation, effets, balances etc). La pratique en petits groupes/combos (basse, batterie, guitare, claviers, chant...) permet de s'approprier des chansons de tous horizons, et de travailler l'interprétation de celles-ci : présence et aisance scénique, exploration des paroles, diction, adresses... Avançant en interaction avec les musiciens, le chanteur prend conscience qu'il est sur scène le vecteur des émotions ressenties par le public.

Durée : 30 minutes en cours individuel ou semi-collectif

MODULES

Les modules, en lien direct avec la pratique musicale, offrent l'opportunité d'approfondir les connaissances musicales de manière dynamique. Bien que optionnels, ils constituent un véritable complément à la pratique collective et instrumentale en favorisant par exemple la compréhension théorique ou en accompagnant la créativité.

Ces modules s'adressent à tous ceux qui souhaitent aller plus loin dans les apprentissages de la musique, enfant et adulte, débutant ou avancé.

La Formation Musicale (FM), pour les enfants à partir de 7 ans, adolescents et adultes, aborde la connaissance de l'écriture et de la lecture, l'écoute, l'analyse formelle des œuvres et la culture musicale. C'est le lieu d'approfondissement et de mise en cohérence des connaissances acquises. Le cours s'organise sous forme d'atelier, où chaque élève apporte son instrument.

Des modules de FM thématiques sont également proposés : multi projets, ciné concert, création scénique.

Durée du cours : de 1 h à 1 h 30

L'histoire de la musique propose aux élèves adolescents et adultes la possibilité de découvrir différents styles musicaux, compositeurs et instruments grâce à des supports audios et vidéos.

Les thématiques sont choisies par le groupe en fonction des envies, des concerts donnés dans l'agglomération. Il n'est pas nécessaire d'avoir une pratique instrumentale ou vocale.

Durée du cours : 1 h 30

MODULES

Culture Jazz, module ouvert aux adolescents et adultes qui souhaitent découvrir ou approfondir leurs connaissances sur les différents courants du jazz, leurs caractéristiques, les diverses évolutions et mutations des origines aux mouvements actuels.

Durée du cours : 1 h 30

L'atelier « improvisation et création » est un terrain d'expérimentation collective et de partage des connaissances entre les élèves et le professeur.

L'objectif est de permettre aux élèves de composer leurs propres œuvres musicales et d'aborder l'improvisation dans divers contextes grâce à l'étude de l'harmonie. Les compositions sont parfois jouées sur scène et enregistrées dans le studio de l'école de musique. Tous les instrumentistes et chanteurs à partir de 4 ans de pratique sont les bienvenus.

Durée du cours : 1 h

PARCOURS PROJET

L'école de musique se positionne en soutien des pratiques en amateurs sur le territoire. En particulier, des moyens humains mais également matériels peuvent être engagés pour l'accompagnement sur un projet artistique. Cet accompagnement se fonde sur les besoins exprimés par le groupe ou le musicien lui-même et sur les ressources qu'il est capable de mobiliser pour progresser. En fonction de ces besoins, mais également des ressources pédagogiques présentes et mobilisables dans l'école (enseignants, compétences, moyens logistiques...) l'équipe pédagogique donne suite ou non à la demande d'inscription.

S'il ne se situe pas complètement hors des logiques habituelles d'enseignement, l'accompagnement de projet nécessite pour l'enseignant qui en est chargé une posture différente, non didactique.

Ce parcours commence par une évaluation diagnostic visant à identifier des problématiques, des pistes d'évolution ou encore des axes de progression. En des besoins identifiés, un dispositif est construit entre le groupe et l'équipe pédagogique, un calendrier de travail est établi en fonction des possibilités de chacun.

Les modalités de travail peuvent prendre des formes multiples : aide à la répétition, aide individualisée, aide à la balance, à la pré-production (maquette), au concert, à l'accès à la scène ...

L'accompagnement de groupe est également le moyen privilégié de favoriser un tissu amateur local, de faire le lien avec les associations culturelles, les lieux de diffusion mais également entre les musiciens eux-mêmes. Ce lien entre musiciens amateurs permet par ailleurs de mobiliser des ressources supplémentaires en formation entre pairs, autoformation ...

L'ÉVALUATION

L'école de musique n'organise pas d'examen de fin de cycle, la volonté de l'équipe pédagogique étant de suivre le parcours de chaque élève, qu'il soit enfant, adolescent ou adulte, dans sa globalité. Tout au long de l'apprentissage musical, l'évaluation est fondée sur le contrôle continu. Les observations recueillies, ainsi que l'ensemble des expériences musicales et l'implication de chaque élève (travail personnel, assiduité, participation, etc.), permettent d'établir un dossier individuel pour mieux guider la progression tout au long de ce parcours. Ce dossier est accessible sur demande pour les élèves, y compris les élèves adultes, et leurs familles auprès des coordinateurs de l'école de musique.

Par ailleurs, il constitue un outil supplémentaire pour maintenir la communication avec les familles, qui jouent un rôle essentiel dans le soutien des études musicales. Chaque élève, qu'il soit jeune ou adulte, peut, à sa demande, obtenir une attestation de son niveau d'études.

L'évaluation des élèves se présente sous la forme d'une feuille de suivi co-remplie par les différents professeurs et l'élève, qui est remplie au mois d'avril. Ce document permet non seulement de faire le point sur les progrès réalisés, mais aussi de discuter des projets musicaux de l'élève et de son orientation vers une pratique collective. Ce processus collaboratif favorise une réflexion approfondie sur les aspirations de l'élève et sur les moyens d'atteindre ses objectifs musicaux, tout en renforçant l'engagement dans un apprentissage actif et partagé.

MISSIONS ARTISTIQUES ET CULTURELLES

Le parcours d'éducation artistique et culturelle « vise à favoriser un égal accès de tous les jeunes à l'art et à la culture. Il se fonde sur trois champs d'action indissociables qui constituent ses trois piliers : des rencontres avec des artistes et des œuvres, des pratiques individuelles et collectives dans différents domaines artistiques et des connaissances qui permettent l'acquisition de repères culturels ainsi que le développement de la faculté de juger et de l'esprit critique. »

L'école de musique s'inscrit dans une démarche active d'Éducation Artistique et Culturelle (EAC), offrant ainsi une variété d'actions sur le territoire. Situées hors du champ de l'apprentissage, ces actions permettent la rencontre avec des publics diversifiés, des plus jeunes enfants aux personnes âgées, en passant par tous ceux qui ne franchissent pas spontanément les portes de l'école.

Une part significative des temps de travail des enseignants est aujourd'hui consacrée à cette mission. Les actions détaillées ci-après en sont quelques exemples. De nombreux autres projets ponctuels relèvent également de cette démarche.

02

MISSIONS ARTISTIQUES ET CULTURELLES : L'EAC

Des enseignants interviennent auprès des enfants accueillis dans les structures de **petite enfance** de la collectivité en proposant des ateliers d'éveil musical spécialement conçus pour les tout-petits. Ils travaillent en étroite collaboration avec les professionnels de la petite enfance ainsi que les assistantes maternelles pour adapter leurs interventions aux besoins et aux rythmes de chaque groupe d'enfants.

Ces ateliers ont pour objectifs de sensibiliser les jeunes enfants au monde des sons, des rythmes et des instruments à travers des activités ludiques. En utilisant des jeux sonores, des comptines, des percussions simples ou encore des chants, les enseignants créent un environnement qui encourage l'exploration sensorielle.

Les interventions des enseignants de l'école de musique dans le cadre de l'accueil **périscolaire** pour les élèves du primaire s'inscrivent pleinement dans la démarche de l'Éducation Artistique et Culturelle. En proposant des séances de découverte de la musique, ces enseignants contribuent à élargir l'accès des enfants aux pratiques culturelles et artistiques. Cette initiative permet de renforcer le parcours d'éducation artistique et culturelle de chaque élève, en développant leur sensibilité musicale, en stimulant leur créativité à travers l'exploration d'instruments et de chants et en cultivant leur esprit critique par l'écoute de différentes esthétiques musicales.

Des interventions musicales ont lieu chaque semaine, dans le cadre des activités extrascolaires, au sein de la même école tout au long de l'année. Les intervenants changent d'établissements chaque année afin de faire bénéficier un maximum d'enfants de la commune de cette initiative. Durant ces séances, les enfants sont sensibilisés à l'écoute, aux sons, aux rythmes, à l'expression corporelle, à la création musicale et au chant.

Le groupe **Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire** est un dispositif au sein des établissements scolaires en France qui permet d'accueillir des élèves en situation de handicap pour favoriser leur inclusion. Les groupes ULIS sont adaptés aux élèves ayant des troubles des fonctions cognitives, des troubles du spectre autistique, des troubles moteurs, des troubles sensoriels, ou encore des troubles du langage.

Plusieurs professeurs de l'école de musique proposent chaque semaine une séance spécialement adaptée aux élèves du groupe ULIS de l'école primaire Théodore MONOD. Ces séances sont conçues pour prendre pleinement en compte les besoins spécifiques de chaque élève, avec des activités accessibles et personnalisées. Les professeurs mettent en place des approches pédagogiques adaptées et des outils inclusifs pour garantir une participation active de chaque élève, quel que soit son niveau ou ses difficultés. Cette démarche favorise l'accès à la pratique musicale, offrant à chaque élève un espace d'expression tout en valorisant ses compétences et en renforçant la confiance en soi.

MISSIONS ARTISTIQUES ET CULTURELLES: DIFFUSION ET ACTION ARTISTIQUE

Les actions de diffusion proposées par l'école de musique visent à toucher de nombreux publics au-delà des élèves inscrits : familles, enfants scolarisés ou usagers des services municipaux vers l'enfance et la jeunesse, musiciens amateurs... Autour de ces événements, la présence des artistes permet le déploiement vers ces différents publics - dont les élèves - de nombreuses rencontres et pratiques complémentaires : stages, ateliers, concerts pédagogiques... L'ensemble de cette action artistique vient également nourrir les pratiques pédagogiques dans l'école.

Les COSMICs (Cabinet d'Oeuvres Sonores Musicales Inouïes et Curieuses) résultent de la réflexion de l'équipe enseignante et invitent à la découverte de créations originales. Tantôt participatifs, tantôt immersifs, ces événements permettent au public de découvrir différents univers.

En plus de ces temps forts, l'école propose généralement des ateliers ouverts à tous ou vers des publics ciblés, animés par les artistes des COSMICs. Ces ateliers sont l'occasion de découvrir des pratiques le plus souvent absentes de l'école de musique, mais également l'univers de l'artiste, ses œuvres et leur processus de création.

Les grands concerts d'élèves donnés dans les grands équipements culturels de la Ville (Embarcadère, Escall) ont une double vocation : sur le plan pédagogique, ils visent à donner aux élèves des temps pour présenter le résultat de leur travail en public ; sur un plan culturel, construits le plus souvent autour de thématiques choisies par l'équipe enseignante, ils permettent de situer le contexte d'une œuvre, un artiste, un genre...pour les publics de l'école autant que pour les élèves.

Des artistes en résidence sont régulièrement invités à travailler avec l'école de musique tout au long d'une saison ou sur la temporalité d'un projet, le plus souvent autour d'un de ces grands concerts. L'artiste choisit crée des œuvres originales ou arrange des pièces musicales pour des ensembles d'élèves autour d'un sujet artistique. A son contact, les élèves découvrent l'œuvre qu'ils contribueront à créer ainsi qu'une approche pédagogique différente et une nouvelle manière de travailler. L'artiste collabore avec les enseignants pour s'assurer que les arrangements et compositions soient adaptés au niveau des groupes d'élèves.

Les enseignants de l'école eux-mêmes peuvent être invités en tant qu'artistes associés, se découvrant ainsi devant leurs élèves et les familles comme artistes au-delà du pédagogue qu'ils connaissent déjà.

MISSIONS ARTISTIQUES ET CULTURELLES: DIFFUSION ET ACTION ARTISTIQUE

Tout au long de l'année, de nombreuses **auditions** de classes dans l'école permettent aux élèves de faire entendre le résultat de leur travail. Ces représentations font ainsi partie intégrante de leur apprentissage. Elles sont également autant d'occasions de faire découvrir les instruments et pratiques présentes dans l'école, notamment aux élèves d'éveil et de parcours découverte.

La participation des élèves aux nombreux événements auxquels ils sont associés dans et hors des murs de l'école répond également à un autre enjeu pédagogique : l'appropriation de l'espace scénique. C'est important tout autant pour les aspects artistiques (mettre un spectacle "en scène") que techniques : placement sur scène, sonorisation, éclairage... auxquels les élèves sont régulièrement associés.

PERSPECTIVES

Le Projet d'établissement validé en juin 2024 fixe de nouvelles orientations pour l'école de musique. Ci-dessous, les indications données par la direction constituent une feuille de route pour l'équipe pédagogique.

Le résultat de la concertation et sa mise en actions dans l'école et au-delà sur le territoire, viendront compléter dans les 4 années à venir le présent Projet pédagogique.

03

PERSPECTIVES :

LA PLACE DE LA FORMATION MUSICALE

La Formation musicale (FM) se trouve au cœur du projet de l'établissement. Ensemble d'apprentissages fondamentaux et transversaux, elle vise l'acquisition d'un langage commun et le développement des compétences nécessaires à l'expression artistique. Si ces objectifs ne sont pas différents de ceux des autres enseignements dans l'école, la FM y apporte des moyens spécifiques et complémentaires : approche sensorielle et corporelle, pédagogie de projet...

Depuis 2019, la FM en tant que cours spécifique n'est plus obligatoire dans l'école. Les compétences visées ont été redéployées dans les pratiques collectives où interviennent à présent les enseignants de cette spécialité. Par ailleurs, tout au long des différents parcours dans l'école, l'ensemble de ces compétences et notamment la théorie et l'usage de l'écrit sont partagées par tous les enseignants quelle que soit leur spécialité.

Des modules optionnels sont proposés aux publics inscrits ou non en parcours d'apprentissage pour approfondir leur compréhension du langage musical et compléter leur culture artistique : histoire de la musique, culture jazz, création et improvisation...

La mise en œuvre de ce nouveau modèle pédagogique a impacté en profondeur toute l'organisation de l'école. Aujourd'hui encore, plusieurs défis se posent à l'équipe enseignante :

- Reconstruire une équipe de Formation musicale ;
- Définir ensemble un référentiel de compétences en FM ;
- Préciser quand il est nécessaire le rôle de chaque enseignant dans le dispositif.

PERSPECTIVES : INTÉGRATION DE LA MUSIQUE ASSISTÉE PAR ORDINATEUR

La Musique Assistée par Ordinateur (MAO) s'impose aujourd'hui comme incontournable dans tous les domaines de la musique. Elle touche au cœur des pratiques et de l'enseignement de la musique en inventant de nouveaux outils pour l'enregistrement, la création, la formation... ; elle permet également d'aborder des esthétiques absentes aujourd'hui de l'école de musique telles que les musiques électroniques et urbaines ou la musique contemporaine.

Une nouvelle proposition pédagogique autour de la MAO aurait vocation à s'adresser à un public large, depuis les jeunes - inscrits ou non à l'école de musique - désireux de découvrir les musiques électroniques , jusqu'aux musiciens amateurs souhaitant enrichir leur pratique. Avant tout, cette nouvelle offre permettrait à l'ensemble des élèves de se familiariser à des outils numériques variés, tels que les logiciels de composition, d'enregistrement et de mixage, tout en explorant de nouvelles esthétiques et méthodes de création.

La MAO est une nouvelle entrée pour appréhender le langage de la musique. En ce sens, elle doit occuper dans le projet une place aussi transversale que la Formation musicale jusqu'ici. Articulées l'une et l'autre, la MAO et la FM - qu'on pourra désigner ensemble comme FMAO - constituent un socle commun de compétences. Cette nouvelle proposition dans l'école de musique sera donc pensée non comme une nouvelle classe mais bien intégrée aux parcours proposés dans l'école. Des propositions complémentaires sous forme de modules, de stages ou d'actions en Éducation artistique et culturelle pourront également venir compléter l'offre en MAO.

PERSPECTIVES : PENSER LA PLACE DES ADULTES DANS NOS PARCOURS

La présence d'élèves adultes est historiquement assez développée à l'école de musique de Saint-Sébastien-sur-Loire. Sans pour autant remettre en cause la priorité donnée aux enfants, il apparaît important de reconnaître et re-penser cette place dans l'établissement. D'ailleurs, il serait pertinent de distinguer différents publics adultes, entre les jeunes adultes dans une pratique poursuivie ou ceux désireux de reprendre une pratique abandonnée, en passant par les adultes débutants. Tous se trouvent à l'école de musique dans une dynamique différente de celle des enfants: les adultes ont une motivation qui ne s'inscrit pas dans un choix familial.

Le règlement intérieur doit venir préciser les règles, droits et devoirs spécifiques aux adultes dans l'école de musique, notamment s'il y a lieu, les conditions d'accès et la durée des parcours.

Le Projet pédagogique doit également préciser les dispositions spécifiques permettant d'adapter les différents parcours à la réalité des adultes : disponibilités, attentes socioculturelles, antécédents... différents des élèves. En particulier, une difficulté est identifiée pour le début de l'apprentissage pour les adultes débutants.

2025

École municipale de musique
de Saint-Sébastien-sur-Loire

130 boulevard des Pas Enchantés

02 40 80 85 15

ecoledemusique@saintsebastien.fr